

SERA

Syndicat des Eaux de la Région d'Ambérieu

Comité Syndical

n°2 – 12/02/2025

Ordre du jour

❖ **Préambule**

- Approbation du PV du comité syndical du 19/12/2024
- Approbation du PV du comité syndical du 23/01/2025
- Désignation du secrétaire de séance

❖ **Intérêt commun**

- Débat d'Orientation Budgétaire

❖ **Eau potable**

- Demande de participation financière à l'agence de l'eau pour l'association eau soleil
- Subvention pour l'association eau soleil

❖ **Assainissement collectif**

- Néant

Préambule

Approbation du PV du comité syndical du 19/12/2024

Approbation du PV du comité syndical du 23/01/2025

Désignation du secrétaire de séance

Intérêt commun

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Rappels sur le débat d'orientations budgétaires

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière du syndicat préalablement au vote du budget primitif.

Objectifs du DOB :

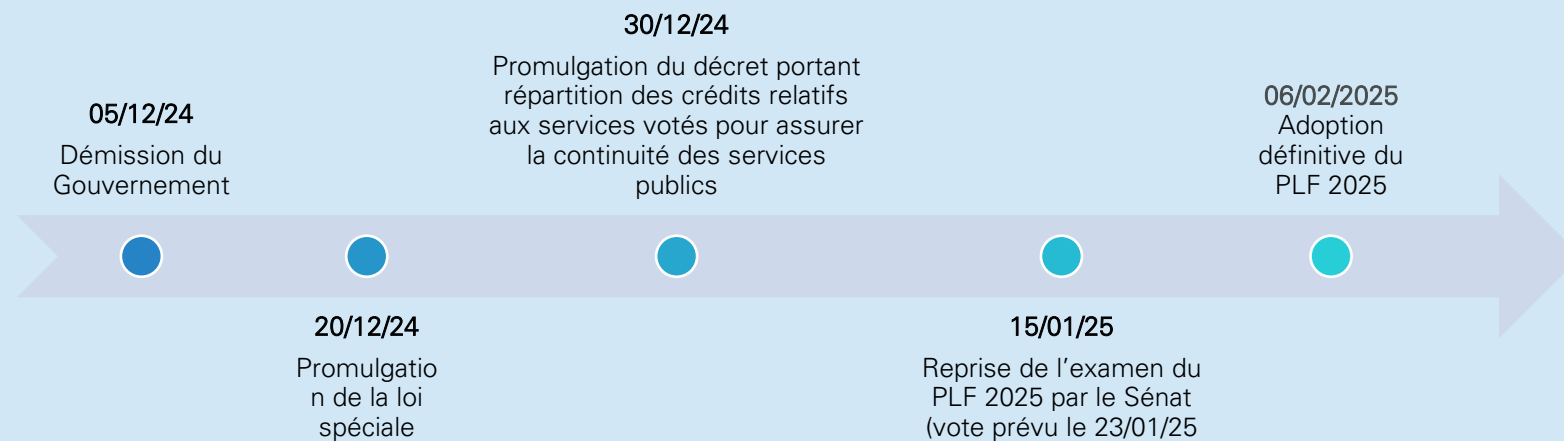
- ✓ Appréhender l'environnement législatif, économique et social dans lequel évolue la collectivité
- ✓ Prendre connaissance de la situation financière de la collectivité
- ✓ Débattre sur les grandes orientations budgétaires de la collectivité pour l'exercice, voire pluriannuelles

Le contenu du rapport sur les orientations budgétaires (ROB) :

- ✓ les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement
- ✓ les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions
- ✓ les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
- ✓ La présentation des engagements pluriannuels
- ✓ La structure et la gestion de dette
- ✓ Pour les communes de plus de 10 000 habitants : structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs

Le contexte d'élaboration du budget 2025

Une loi de finances qui se fait attendre



Les impacts pour le SERA ?

- Une hausse de 1% sur les cotisations maladie CNRACL (8,88% → 9,88%) Décret 2024-49 du 30 janvier 2024
- Une hausse de 3% sur la cotisation d'assurance vieillesse (31,65% → 34,65% en 2025 → 37,65% en 2026 → 40,65% en 2027 et 43,65% en 2028). Décret 2025-86 du 30/01/2025
- Impact d'environ 20 000€ la masse salariale
- Maintien de la FCTVA à 16,606% avec prise en compte de l'investissement et d'une partie du fonctionnement

Rappel du contexte

- Le SERA étend son périmètre et ses compétences au 1^{er} janvier 2025 par :
 - Intégration du SIERA
 - Transfert de compétences eau ou assainissement par des communes actuellement compétentes
- Le SERA est désormais doté :
 - D'un budget principal qui porte la compétence assainissement collectif
 - D'un budget annexe dédié à la compétence eau potable
- En 2024, le comité syndical a :
 - Délibéré sur les tarifs syndicaux
 - Délibéré sur les tarifs des redevances Agence de l'Eau associés à la réforme qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025
 - Mis en suspens la réflexion sur l'assujettissement à la TVA du service assainissement collectif

Compte-tenu de la période d'établissement du débat d'orientations budgétaires qui intervient à quelques jours de la clôture des comptes des communes transférantes (données encore indisponibles), ce sont des grandes masses budgétaires qui sont précisées pour le DOB, qui seront fiabilisées dans les prochaines semaines d'ici le vote du budget.

Budget Assainissement collectif TTC

L'assiette de facturation

	Abonnés	Volumes	Consommation moyenne	Répartition des abonnés	Répartition des volumes
STEASA	13 300	1 245 976	94	83%	87%
Bettant	422	22 866	54	3%	2%
Saint-Maurice-de-Rémens	358	26 725	75	2%	2%
Châtillon-la-Palud	783	66 733	85	5%	5%
Saint-Jean-le-Vieux	1 038	70 191	68	7%	5%
Oncieu	52	4 228	81	0%	0%
TOTAL	15 953	1 436 719	90	100%	100%

Les tarifs syndicaux 2025

TARIFS UNITAIRES € HT 2025 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
Autorité organisatrice 2024	Part fixe	Part variable 1	Part variable 2
STEASA	42,00	1,48	1,61
Bettant	21,00	1,44	
Saint-Maurice-de-Rémens	38,00	1,33	
Châtillon-la-Palud	52,00	2,00	
Saint-Jean-le-Vieux	75,10	1,95	
Oncieu	21,00	1,09	



Recettes attendues de redevances assainissement pour le service syndical : 2 187K€
Recettes attendues liées à la part fixe : 700 K€

❖ Autres Hypothèses budgétaires

- Nombre de PFAC : $130 * 2280€ = 300$ K€
- Autres prestations de service : 65 K€
 - Nombre de contrôle de branchement stable : $330 + 10\% * 150€ = 55$ K€
 - Recette de dépotage = 10 K€

Les dépenses de fonctionnement

❖ Hypothèses budgétaires pour les charges de personnels

- Le nombre d'agent du Syndicat est estimé à 20 sur cet année 2025
- Le nombre d'ETP pour l'assainissement est estimé à 7,5-7,75 ETP soit 37,5% → ventilation des charges de personnels réalisé avec ce pourcentage soit 418 K€

❖ Hypothèses budgétaires pour les charges à caractères générales

- 3 gros postes de dépenses : (1 521 K€ sur 1 817 K€ soit 84%)
 - Energie : les consommations de 2024 avec les prix du nouveau marché majoré de 10% = 161 K€
 - Sous-traitance : 80% des frais sont liés au contrat d'exploitation Aqualter : calcul du futur prix du contrat + ajout des prix moyens des autres prestations : 1 060 K€
 - Maintenance et entretien du patrimoine : moyenne des charges des communes + prévision STEASA = 300 K€
- Pour les autres postes (environ 30 lignes) : ajout des moyennes des charges des communes et les prévisions budgétaires du STEASA

Les opérations réelles et l'équilibre du BP en fonctionnement

	BP 2025
Dépenses de fonctionnement	2 588 K€
Charges à caractère général	1 817 K€
Charges de personnel	418 K€
Autres charges de gestion courante	19 K€
Reversement redevances AE	193 K€
Charges financières	123 K€
Charges exceptionnelles	18 K€
Provisions	A définir
Recettes de fonctionnement	3 398 K€
Redevances assainissement + part fixe	2 887 K€
Redevances AE	71 K€
Travaux	0 K€
PFAC	300 K€
Autres prestations de services	75 K€
Prime d'épuration	0 K€
Autres produits (FCTVA, recouvrement except...)	65 K€

Exploitation	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 588 K€
Dépenses imprévues / provisions	?
Dotations aux amortissements	1 330 K€
Total dépenses d'exploitation	3 918 K€
Recettes réelles d'exploitation	3 398 K€
Amortissements des subventions	122 K€
Total recettes d'exploitation	3 510 K€
Résultat	- 408 K€

13

Le budget AC se retrouve avec des dépenses de redevances sans recette en face ce qui vient impacter son résultat à hauteur de 135 000€

Les recettes d'amortissements des subventions semblent trop faibles au regard des amortissements (122 K€ pour 1 330 K€ 9%)
→ travail à réaliser en 2025

Il manque 408 k€ pour équilibrer la section d'exploitation qui pourront se faire avec les reports des années antérieures

Report exploitation	Solde provisoire 2025
STEASA	+ 304 K€
Bettant	+ 20 K€
Chatillon la palud	Non transmis
Oncieu (divisé en 2 car budget non séparé)	+ 33 K€
St Jean le Vieux (divisé en 2 car budget non séparé)	+ 79 K€
St Maurice	+ 29 K€
	+ 465 K€

Montants des reports supérieurs au résultat d'exploitation (57 K€)
→ Provisions pour créances éteintes, NV ou impayés (20% environ N-1, 10% N-2...)

Les investissements 2025

Localisation	Objet	Dépenses nouvelles	RAR dépenses STEASA	RAR dépenses communes	RAR recettes STEASA	RAR recettes communes	Recettes nouvelles	
Travaux	Périmètre SERA	Investissements récurrents : - Branchements (financés par les usagers : 50+10% prix moyen 4500€ = 250 000€ - Réparation et amélioration du réseau (250 000€) - Réparation et amélioration des STEP (200 000€) <i>dont 150 000€* (STEP GV2C et reprise des eaux pluviales sur STEP Château-Gaillard)</i>	250 250 200 → 50 ?	381				250
	* St Rambert	<i>Réparation de réseau sur opération individualisé à valider</i> <i>Mise en séparatif avant réfection RD par département et découverte de rejet direct au milieu naturel. Alerte association de pêche</i>	150					30
	* Ambérieu-en-Bugey	<i>Réparation de réseau sur opération individualisé à valider</i> <i>Réseau fonte cassé entraînant des débordements ponctuels et rejet au milieu récepteur non autorisé (déclarer à la DDT)</i>	150					
	Torcieu	Mise en séparatif hameau Le Chauchay	490	184		100		507
	St Rambert en Bugey	Mise en séparatif hameau Serrières + Rajout de la modification du réseau pour ne plus inonder le lotissement à valider (45 K€)	624+45	176				163
	RAR opération terminée	Pré nouveau (rétrocession lotissement Douvres) et Ambutrix		4		40		
	Château-Gaillard	Fiabilisation du réseau de Cormoz	100	1 023				330
	Ambronay	Mise en séparatif cœur de village - Zone 1	60	0				7
	Bettant	Mise en séparatif route vaux, rue de la poste	250					En attente AE
	St Jean le Vieux	Mise en séparatif route de Lyon à grande rue et imp. du grand frêne	474		60			314+ dpt/région ?
Etudes	Non localisé	Bâtiment SERA	250					
	Châtillon la Pallud	Travaux réduction ECP (fin travaux phase 1)	100					
	Périmètre SERA	Etudes récurrentes (campagnes de mesures, topo, études générales aux pré-projets de travaux, zonage d'assainissement...)	60	220				57
	Ambronay	Etude Mise en séparatif cœur de village - Grande rue (travaux 2027)	30					
Matériels	STEP	Etudes Faune Flore 2 saisons – MOE – Etudes infiltration...	60					
	Ambérieu-en-Bugey	Etude Mise en séparatif – Croze (travaux 2028)	30					
	Périmètre SERA	Enveloppe pour immobilisation corporelle (mobilier, matériels d'exploitation, matériels informatiques, terrains ...)	100					
TOTAL			3 673	1 988	60	140	0	1 658
			5 721 K€		1 798 K€			

5,7M€ de dépenses d'investissement TTC financées par 1,8M€ de recettes d'investissement

L'en-cours de dette

	31/12/2024
STEASA	2 552 K€
Bettant (0)	0 €
Saint-Maurice-de-Rémens (1)	487 K€
Châtillon-la-Palud (4 dont 2 partiels)	1 199 K€
Saint-Jean-le-Vieux (3 dont 2 partiels)	1 849 K€
Oncieu (0)	0 €
TOTAL	6 087 K€

Soit pour 2025 remboursement du capital estimé à 546 K€

Le transfert des prêts n'est pas effectif à ce jour (seul 2 prêts ont été transféré sur 8)

Les communes doivent contacter leurs organismes bancaires et leurs signifier le transfert de compétence en mettant le SERA dans la boucle des échanges.

Attention le délai de traitement est de plus de 45 jours !

Les opérations réelles et l'équilibre du BP en Investissement

	BP 2025
Epargne brute	592 K€
Remboursement du capital	546 K€
Epargne nette	45,9 K€
Dépenses d'investissement	5 711 K€
Recettes d'investissement	1 798 K€
FCTVA	299 K€

Investissement	
Dépenses réelles d'investissement dont RAR	6 267 K€
Amortissements des subventions	122 K€
Total dépenses d'investissement	6 389 K€
Recettes réelles d'investissement dont RAR	2 097 K€
Dotations aux amortissements	1 330 K€
Total recettes d'investissement	3 427 K€
Résultat	- 2 962 K€

Sans reports des exercices antérieurs et sans virement de la section d'exploitation, un emprunt de 2,9M€ serait nécessaire

Report investissement	Solde provisoire 2025
STEASA	+ 1 849 K€
Bettant	+ 95 K€
Chatillon la palud	Non transmis
Oncieu (divisé en 2 car budget non séparé)	- 5 K€
St Jean le Vieux (divisé en 2 car budget non séparé)	+ 326 K€
St Maurice	+ 102 K€
	+ 2 367 K€

Montants des reports inférieurs au résultat d'investissement (595 K€)
 → Arbitrage dans les dépenses à réaliser ou emprunt

Budget Eau potable HT

L'assiette de facturation

AEP	Abonnés	Volumes	Consommation moyenne	Répartition des abonnés	Répartition des volumes
SIERA	13 225	1 150 000	87	78%	78%
L'Abergement-de-Varey	171	9 563	56	1%	1%
Château-Gaillard	1 165	125 612	108	7%	8%
Saint-Rambert-en-Bugey	1 230	105 289	86	7%	7%
Oncieu	52	4 927	95	0%	0%
Saint-Jean-le-Vieux	1 038	82 792	80	6%	6%
TOTAL	16 881	1 478 183	88	100%	100%

Les tarifs syndicaux 2025

TARIFS UNITAIRES € HT 2025 - EAU POTABLE		
Autorité organisatrice 2024	Part fixe (location compteur + abonnement)	Part variable
SIERA	49,00	1,10
L'Abergement-de-Varey	65,00	1,40
Château-Gaillard	20,00	1,30
Saint-Rambert-en-Bugey	0,00	1,00
Oncieu	60,00	1,00
Saint-Jean-le-Vieux	43,92	1,60



Recettes attendues de vente d'eau pour le service syndical : 1 579 K€

Recettes attendues sur les locations de compteurs et abonnements : 842 K€ + 105 K€
(St Rambert classé en autres taxes)

Les dépenses de fonctionnement

❖ Hypothèses budgétaires pour les charges de personnels

- Le nombre d'agent du Syndicat est estimé à 20 sur cet année 2025
- Le nombre d'ETP pour l'eau potable est estimé à 12,5 ETP soit 62,5% → ventilation des charges de personnels réalisé avec ce pourcentage soit 676 K€

❖ Hypothèses budgétaires pour les charges à caractères générales

- 4 gros postes de dépenses : (676 K€ sur 940 K€ soit 72%)
 - Maintenance et entretien du patrimoine : moyenne des charges des communes + prévision SERA (y compris factures de 2024 non rattachés) = 220 K€
 - Energie : les consommations de 2024 avec les prix du nouveau marché majoré de 10% = 180 K€
 - Sous-traitance : moyenne des charges des communes + prévision SERA (y compris factures de 2024 non rattachés) = 180 K€
 - Redevances prélèvements sur la ressource : non enregistrés au même compte que les autres redevances, estimés par rapport aux volumes facturés sur 2025 = 96 K€
- Pour les autres postes (environ 30 lignes) : ajout des moyennes des charges des communes et les prévisions budgétaires du SERA

Les opérations réelles et l'équilibre du BP en fonctionnement

	2025
Dépenses de fonctionnement	2 541 K€
Charges à caractère général	940 K€
Charges de personnel	676 K€
Autres charges de gestion courante	14 K€
Reversement redevances AE	767 K€
Charges financières	71 K€
Charges exceptionnelles	73 K€
Provisions	A définir
Recettes de fonctionnement	3 321 K€
Ventes d'eau	1 579 K€
Redevances AE	776 K€
Autres taxes et redevances (abonnement + SRB)	700 K€
Location de compteur	141 K€
Autres prestations de services (ouverture contrat)	59 K€
Produits exceptionnels (dont sub. Eausoleil)	60 K€

Exploitation	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 541 K€
Dépenses imprévues / provisions	?
Dotations aux amortissements	636 K€
Total dépenses d'exploitation	3 177 K€
Recettes réelles d'exploitation	3 321 K€
Amortissements des subventions	232 K€
Total recettes d'exploitation	3 553 K€
Résultat	+ 376 K€

Excédant de 376 K€

Le Budget AEP ne porte plus les dépenses des redevances AC malgré l'encaissement des recettes sur 2024

Report exploitation	Solde provisoire 2025
SIERA	+ 1 009 K€
Abergement de Varey	Non transmis
Château-Gaillard	Non transmis
Oncieu (divisé en 2 car budget non séparé)	+ 33 K€
St Jean le Vieux (divisé en 2 car budget non séparé)	+ 79 K€
St Rambert en Bugey	Non transmis
	+ 1 121 K€

+ 1 497 K€ avec report des années antérieures
Report possible à la section investissement avec provision sur le budget de fonctionnement pour créances éteintes, NV ou impayés

Les investissements 2025

Localisation	Objet	Dépenses nouvelles	RAR dépenses SIERA	RAR dépenses communes	RAR recettes SIERA	RAR recettes communes	Recettes nouvelles
Périmètre SERA	Investissements récurrents :	150	104 (secto)				150+ 58
	- Branchements (financés par les usagers : 150 000€)	150	41,2 (mise en sécu)				
	- Travaux de sectorisation (150 000€)	200	16 (clôture)				
	- Réparation et amélioration du réseau (200 000€)	80					
Ambérieu-en-Bugey	Fiabilisation réseau Place MarcelPoil - 4 coins	90					
Ambérieu-en-Bugey	Sécurisation électrique du pompage de l'Albarine	60					
Ambronay	Création forage du Bellaton (poursuite sur 2026 : 170 K€)	60	3				50
Torcieu	Fiabilisation hameau Le Chauchay	86					32
St Rambert en Bugey	Fiabilisation hameau Serrières	100					
Ambutrix	Mise sous domaine public (Ecole) (poursuite des travaux sur 2026 : 100 K€)	100	22,8				
RAR opération commune	Travaux Château-Gaillard			5		82	
Ambronay	Fiabilisation cœur de village - Zone 1	350					80
St Jean le Vieux	Fiabilisation réseau route de Lyon et changement branchement plomb	54		? en attente		99	
Non localisé	Bâtiment SERA	208					250
Périmètre SERA	Etudes récurrentes (études générales aux pré-projets de travaux, hydrogéologues...)	50	21				
Périmètre SERA	Schéma directeur et PGSSE (poursuite étude sur 2026-2027 : 200 000€)	50					?
Ambronay	Etude cœur de village - Grande rue (travaux 2027)	20					
Douvres	Etudes place de la Babillère (travaux 2026)	10					
Ambérieu-en-Bugey	Etude - Croze (travaux 2028)	20					
Périmètre SERA	Enveloppe pour immobilisation corporelle (mobilier, matériels d'exploitation y compris système d'automatisme, matériels informatiques et développement logiciel (50), terrains ...)	160					
TOTAL		1 998	208	5	0	181	620
		2 211 K€			801 K€		



2,2M€ de dépenses d'investissement TTC financées par 800 k€ de recettes d'investissement

L'en-cours de dette

	31/12/2024
SIERA (1)	783 K€
L'Abergement-de-Varey (3)	853 K€
Château-Gaillard (2)	515 K€
Saint-Rambert-en-Bugey (5 dont 4 partiels)	205 K€
Oncieu (0)	0 K€
Saint-Jean-le-Vieux (1 partiel)	75 K€
TOTAL	2 431 K€

Soit pour 2025 remboursement du capital estimé à 176 K€

Aucun transfert des prêts n'est pas effectif à ce jour

Les communes doivent contacter leurs organismes bancaires et leurs signifier le transfert de compétence en mettant le SERA dans la boucle des échanges.

Attention le délai de traitement est de plus de 45 jours !

Les opérations réelles et l'équilibre du BP en Investissement

	BP 2025
Epargne brute	1 162 K€
Remboursement du capital	176 K€
Epargne nette	986 K€
Dépenses d'investissement	2 211 K€
Recettes d'investissement	801 K€

Investissement	
Dépenses réelles d'investissement dont RAR	2 387 K€
Amortissements des subventions	232 K€
Total dépenses d'investissement	2 619 K€
Recettes réelles d'investissement dont RAR	801 K€
Dotations aux amortissements	636 K€
Total recettes d'investissement	1 437 K€
Résultat	- 1 182 K€

Sans reports des exercices antérieurs et sans virement de la section d'exploitation, un emprunt de 1,1 M€ serait nécessaire

Report investissement	Solde provisoire 2025
SIERA	+ 281 K€
Abergement de Varey	Non transmis
Château-Gaillard	Non transmis
Oncieu (divisé en 2 car budget non séparé)	- 5 K€
St Jean le Vieux (divisé en 2 car budget non séparé)	+ 326 K€
St Rambert en Bugey	Non transmis
	+ 602 K€

Montants des reports inférieurs au résultat d'investissement (582 K€) mais virement de la section exploitation possible (+ 1497K€)

Eau potable

Demande de participation financière à l'agence de l'eau pour l'association eau soleil

Subvention pour l'association eau soleil

Demande de participation financière à l'agence de l'eau pour l'association et Attribution d'une subvention par le SERA



Projets d'adduction d'eau potable pour de petites communautés rurales au Maroc avec la participation d'un groupe d'élèves du Lycée Professionnel Alexandre Bérard, depuis 2002.

Pour 2025, l'association a pour projet de poursuivre ses activités d'adduction d'eau par pompage solaire au Maroc :

- ✓ Deux projets d'accès à l'eau au Maroc à ANZOUR et TIZGUI avec chantiers jeunes pour les installations
- ✓ Deux missions de préparation des projets 2025
- ✓ Une mission de bilan et de formation suivi/maintenance sur les projets réalisés

Coût global du projet
86 760€

Participation Agence de l'eau par le biais
d'une collectivité territoriale : SERA
39 800€

Subvention SERA
2 500€

Proposition :

- ✓ Délibération 1
Autoriser le Président à solliciter l'aide auprès de l'Agence de l'Eau de 39800€
- ✓ Délibération 2
Attribuer à cette association une subvention de 2500€ au titre de l'année 2025

Assainissement collectif

Calendrier des instances

Commission mixte 10h-12h :

- Lundi 07/04 (Budget 2025 AEP/AC)

Comité syndical 19h :

- Jeudi 20/03 sujets à définir
- Jeudi 10/04 sujet principal budget AEP et AC
- Mercredi 14/05 sujets à définir

Merci